

Mobilisation contre les mutilations sexuelles féminines en France



A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination des mutilations sexuelles féminines le 5 février 2011, l'association Gynécologie Sans Frontières (GSF) et le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) ...

...réaffirment leur solidarité avec les femmes victimes de mutilations du fait de la tradition et se mobilisent afin de les soulager et de prévenir la poursuite de ces pratiques chez leurs filles.

Le devoir de soutenir et empêcher

Le président de GSF, le Professeur Henri-Jean PHILIPPE et le président du CNGOF, le Professeur Francis PUECH déclarent : « Pendant trop longtemps, nous, professionnels de santé, avons considéré l'excision et l'infibulation comme des pratiques coutumières qu'il importait de respecter. Aujourd'hui, les professionnels de santé ont décidé de jouer leur rôle dans ce combat : dépister, accompagner, traiter et prévenir. Notre objectif est que ces femmes puissent trouver un soutien, une écoute auprès de nous, en France et qu'elles comprennent que nous pouvons les aider pour éviter la poursuite de cette pratique ».

Une réalité anachronique qui touchent des millions de femmes et de fillettes

Plus de 130 millions de femmes sont excisées dans le monde, et chaque année 2 à 3 millions de fillettes et de jeunes femmes subissent une mutilation génitale. En France, on estime entre 45 000 et 60 000 le nombre de femmes et de fillettes mutilées ou menacées de l'être. La France a été le pays qui a condamné et pénalisé le plus fortement cette pratique avec près de 40 condamnations en 20 ans. Elles ont contribué à faire cesser ou du moins réduire très fortement cette pratique en France.

Fin 2006, le gouvernement s'est engagé à « **éradiquer toute mutilation sexuelle féminine en France d'ici 2010** » avec plusieurs actions :

- Mise en place dans toutes les régions concernées, d'une équipe pluridisciplinaire,
- Intégration dans l'enseignement d'une formation sur les MSF, au niveau des facultés de médecine, des écoles de sages-femmes, d'infirmières et de puéricultrices
- Réalisation d'un ouvrage « Le praticien face aux mutilations sexuelles féminines », ouvrage consultable en ligne sur le site de la GSF

Une atteinte à la dignité et à l'intégrité des femmes

Les mutilations sexuelles féminines (MSF) se perpétuent depuis la nuit des temps. Excisions et infibulations constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux de tout être humain, à la dignité et à l'intégrité des femmes. Ces pratiques peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la santé des femmes et des enfants comme en témoigne le rapport de l'INED publié en 2009 : infections uro-génitales, troubles sexuelles, sensations de mal-être, ...

Le président de GSF, le Professeur Henri-Jean PHILIPPE et le président du CNGOF, le Professeur Francis PUECH se tiennent à votre disposition pour vous présenter les dispositifs mis en place et les enjeux de cette mobilisation.

Source/auteur : Sophie Duméry
Date : 03/02/2011